

# Insee Dossier

Réunion



N° 3

Mars 2016

Entreprises de 1 à 249 salariés en 2011

**Analyse comparée des entreprises réunionnaises et françaises**



# Avant-propos

La question des marges des entreprises réunionnaises revient fréquemment dans le débat public. Les marges sont-elles excessives ? Y a-t-il des secteurs où les marges sont plus élevées à La Réunion ?

Répondre à ces questions n'est pas simple. De quelles marges parle-t-on ? Quel est le meilleur indicateur pour analyser le comportement des entreprises ? Est-il suffisant ? Peut-on comparer les marges à La Réunion et en France métropolitaine sans risquer d'en tirer des conclusions trop rapides ?

Cet ouvrage constitue la deuxième publication réalisée à La Réunion sur les ratios de gestion des entreprises. La précédente, diffusée en décembre 2013, donnait une première approche à un niveau plus agrégé et sur le champ complet de l'ensemble des entreprises.

Ce dossier cherche à mettre à disposition des acteurs publics comme des citoyens des données comptables des entreprises permettant de comparer La Réunion à la métropole. Ces comparaisons ne sont pas simples et il serait dangereux de tirer des conclusions hâtives à partir d'un seul indicateur.

Le champ d'analyse est restreint aux entreprises de 1 à 249 salariés, afin d'éviter d'avoir des écarts dans les ratios comptables qui tiendraient uniquement à des différences de tailles d'entreprises. En effet, les entreprises sans salarié sont très présentes à La Réunion et ont, par définition, des taux de marge très élevés. À l'opposé, les entreprises de plus de 250 salariés ne représentent que 12 % du chiffre d'affaires dégagé par les entreprises à La Réunion, contre 40 % en France. Ces plus grandes entreprises ont des ratios de gestion très différents s'appuyant notamment sur des économies d'échelle.

Par ailleurs, l'analyse s'appuie sur plusieurs ratios économiques qui permettent de rendre compte de l'activité des entreprises : le taux de valeur ajoutée, le taux de marge, le taux de marge commerciale (dans le commerce), le taux d'investissement, le taux d'endettement, le bénéfice, etc. Seul l'examen de l'ensemble de ces ratios peut permettre de dresser un premier diagnostic d'un secteur.

Enfin, seuls les secteurs ayant suffisamment d'entreprises et des données comptables fiables sont présentés dans ce rapport.

Ce premier diagnostic reste cependant insuffisant pour répondre parfaitement à la question de départ. D'une part, il peut y avoir dans un même secteur des différences entre La Réunion et la France dues à des activités détaillées hétérogènes. Ces différences peuvent parfois expliquer les écarts observés dans les ratios comptables. D'autre part, des dispositifs législatifs spécifiques existent dans les DOM. Notamment des mesures de défiscalisations ou d'exonérations de charge peuvent influencer certains indicateurs mesurés.

Ce dossier apporte néanmoins des éléments quantitatifs qui, nous l'espérons, pourront aider à la compréhension des systèmes productifs réunionnais.

Directrice régionale de l'Insee  
La Réunion – Mayotte

**Valérie Roux**



# Sommaire

Avant-propos	3
Sommaire	5
Synthèse	7
<b>Le Commerce à La Réunion</b>	8
Une marge supérieure dans le commerce de gros	
<b>Les Services marchands à La Réunion</b>	11
Plus de marge mais moins de bénéfices qu'en France	
<b>La Construction à La Réunion</b>	15
Plus de marge pour plus d'investissements	
<b>Zoom sur trois Industries à La Réunion</b>	17
Une dette plus limitée	
<b>Transports terrestres et par conduite à La Réunion</b>	20
Un investissement et un autofinancement plus importants qu'en France	
<b>Méthodologie</b>	22
Comprendre les résultats et les ratios comptables des entreprises réunionnaises	



# Synthèse

**C**ette étude a pour objet de comparer en 2011 les ratios économiques des entreprises réunionnaises et françaises de 1 à 249 salariés. Tous les secteurs n'ont pas pu être couverts par cette comparaison qui porte néanmoins sur les secteurs clés de l'économie réunionnaise.

Valérie Roux (Insee)

**Dans le secteur du commerce**, les 3 700 entreprises réunionnaises de 1 à 249 salariés ont un taux de marge plus grand qu'en France (34 % de la valeur ajoutée, contre 25 % en France). Le commerce de gros alimente cette différence avec la France (51 % de la valeur ajoutée contre 28 %). Il est sans doute de nature différente, mobilisant notamment plus d'investissements : 115 000 euros de capital sont immobilisés par salarié, contre 54 000 en France. Dans le commerce de détail et le commerce automobile, les taux de marges à La Réunion et en France sont proches. Dans l'ensemble, le commerce réunionnais est moins endetté et dégage des bénéfices proches du niveau national.

Autre indicateur, le taux de marge commerciale est comparable à la France pour le commerce de gros. Il est légèrement inférieur pour le commerce de détail mais est supérieur de 7 points pour le commerce automobile. Le taux de marge commerciale est la différence entre le prix de vente et le prix d'achat rapportée au prix d'achat.

Les 5 800 entreprises réunionnaises de 1 à 249 salariés des **services marchands** ont également un taux de marge plus élevé qu'en France : 27 % de la valeur ajoutée contre 23 % en France. Quatre secteurs présentent un taux de marge nettement supérieur à La France : l'hébergement et restauration, l'information

et communication, l'enseignement privé-santé humaine et action sociale (hors secteur public) et les autres services aux particuliers. Pour deux d'entre eux, l'hébergement et restauration et les autres services aux particuliers, ce taux de marge élevé se conjugue avec un bénéfice également supérieur à La France. À l'opposé, les services aux entreprises et les activités immobilières présentent des taux de marges faibles. Leur taux d'investissement et leurs bénéfices sont également en retrait.

**Dans le secteur de la construction**, les 2 500 entreprises réunionnaises de 1 à 249 salariés ont un niveau élevé d'investissement : 17 % de la valeur ajoutée soit trois fois plus qu'en France. Elles le financent par l'endettement et par une marge plus importante qu'au niveau national, stimulée par des allègements de cotisations patronales et grâce à des dispositifs de défiscalisation. Mais l'endettement pèse sur les résultats tant au niveau du compte d'exploitation que des bénéfices qui sont deux fois moins élevés qu'en France.

**Dans le secteur industriel**, au sein des entreprises de 1 à 249 salariés, les industries alimentaires et de la métallurgie dégagent à La Réunion un taux de marge équivalent à leurs homologues de métropole. Les consommations intermédiaires pèsent toutefois un peu plus dans leur chiffre d'affaires proba-

blement du fait de l'éloignement géographique et d'un marché plus restreint. Ainsi, les coûts de production représentent 81 % du chiffre d'affaires dans les industries alimentaires (contre 78 % en France).

Ce n'est pas le cas pour la fabrication de produits en caoutchouc et plastiques, les industries réunionnaises et françaises ne fabriquant probablement pas les mêmes produits. Le taux de marge est ainsi à La Réunion nettement supérieur.

Ces trois industries, qui représentent 30 % de la valeur ajoutée du secteur industriel, sont moins endettées qu'en France et autofinancent largement leurs investissements. Les bénéfices dégagés sont globalement supérieurs dans les trois secteurs, en particulier dans l'alimentaire, les amortissements et les impôts étant plus faibles.

La valeur ajoutée dégagée par les 578 entreprises de 1 à 249 salariés du **secteur des transports terrestres** est inférieure à La Réunion : elle s'élève à 32 % du chiffre d'affaires contre 38 % en France en raison de consommations intermédiaires élevées. Néanmoins, le taux de marge de ces entreprises est près de deux fois plus grand à La Réunion (19 % contre 11 % en France). Cette marge permet probablement aux entreprises de ce secteur de financer leurs investissements qui sont supérieurs à la France.

# Le Commerce à La Réunion

## Une marge supérieure dans le commerce de gros

**M**algré des stocks plus importants, le taux de valeur ajoutée des commerces réunionnais de 1 à 249 salariés est comparable au niveau national. Ces commerces répercutent probablement les éventuels surcoûts sur les prix de vente. Le commerce de gros dégage une marge nettement plus élevée qu'en France (figure 1). Il est sans doute de nature différente, mobilisant notamment plus d'investissements. Dans l'ensemble, le commerce réunionnais est moins endetté et dégage des bénéfices proches du niveau national.

Le taux de marge commerciale, qui mesure la différence entre le prix de vente et le prix d'achat rapportée au prix d'achat, est comparable à la France pour le commerce de gros ; il est légèrement inférieur pour le commerce de détail mais est supérieure de 7 points pour le commerce automobile.

Julie Boé (Insee)

### 1 Un taux de marge supérieur dans le commerce de gros

Tableau récapitulatif des principaux ratios comptables dans le commerce

	Taux de valeur ajoutée	Taux de marge	Taux d'investissement	Taux d'endettement	Taux de prélèvement financier	Le résultat d'exploitation sur la marge
<b>Commerce</b>	=	++	=	--	nd	=
Commerce automobile	=	-	=	-	=	=
Commerce de gros	=	++	=	++	nd	+
Commerce de détail	-	=	-	--	=	=

nd : non disponible

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Lecture : deux signes signifient un écart certain (5 points), un seul signe signale que l'écart est plus faible (compris entre 3 et 5 points).

Pour le confirmer une étude sur plusieurs années serait nécessaire.

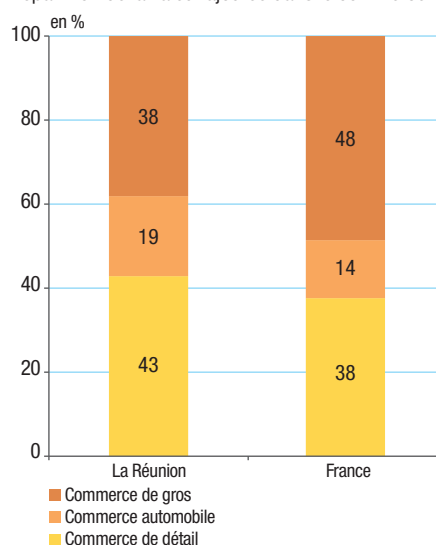
Source : Insee, Esane 2011.

Environ 3 700 entreprises de commerce employant entre 1 et 249 salariés sont implantées à La Réunion. Le commerce de détail (2 400 entreprises) vend principalement aux particuliers tandis que les clients du commerce de gros (800 entreprises) sont le plus souvent d'autres sociétés du commerce, grossistes ou détaillants. Le commerce automobile (500 entreprises) regroupe des commerçants spécialisés dans la vente ou la réparation d'automobiles ou de motocycles.

À La Réunion, c'est le commerce de détail qui dégage la plus forte valeur ajoutée dans le secteur du commerce (43 % du commerce). En France, c'est le commerce de gros (48 % du commerce) puis le commerce de détail (38 %) (figure 2). Le secteur commerce et réparation d'automobiles pèse plus qu'en France (19 % de la valeur ajoutée contre 14 % en France).

### 2 Le commerce de gros pèse moins qu'en France

Répartition de la valeur ajoutée dans le commerce



Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

### Du chiffre d'affaires à la valeur ajoutée Un taux de valeur ajoutée comparable à la France

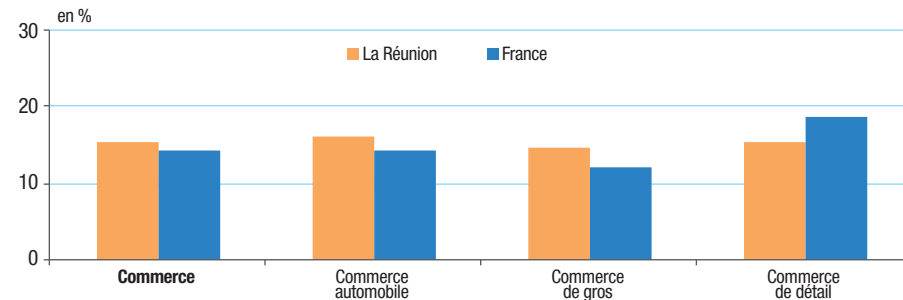
Le taux de valeur ajoutée dans le commerce est faible (15 % du chiffre d'affaires) à La Réunion comme en France (14 %) (figure 3). Les entreprises du commerce achètent en effet des produits destinés à la revente, sans transformation majeure.

Les commerces peuvent faire face à des surcoûts. L'éloignement géographique de La Réunion implique notamment une gestion adaptée des stocks. Le niveau des stocks représente ainsi 51 jours de chiffre d'affaires à La Réunion contre 36 jours en France. Malgré cela, le poids des consommations intermédiaires dans le chiffre d'affaires est comparable. Il est probable que les commerces réunionnais répercutent sur les prix de vente les éventuels surcoûts.



### 3 Le commerce, une activité à faible valeur ajoutée

Taux de valeur ajoutée dans le commerce



Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

Le taux de valeur ajoutée est légèrement plus élevé dans le commerce de gros (15 % contre 12 %) et dans le commerce automobile (16 % contre 14 %). Il est par contre plus faible dans le commerce de détail (15 % contre 19 %) marqué par des consommations intermédiaires proportionnellement plus importantes à La Réunion.

#### De la valeur ajoutée à la marge de l'entreprise Le commerce de gros dope le taux de marge

À La Réunion, le partage de la valeur ajoutée du commerce est plus favorable au facteur de production capital qu'au facteur travail (figure 4). La marge, qui correspond à l'excédent brut d'exploitation, équivaut à 34 % de la valeur ajoutée, contre 25 % en France. Les allègements de charges patronales expliquent en partie ces écarts. Les frais de personnel liés au paiement de ces charges sont beaucoup moins élevés (14 % de la valeur ajoutée, contre 21 % en France). De plus, la part de valeur ajoutée consacrée au paiement

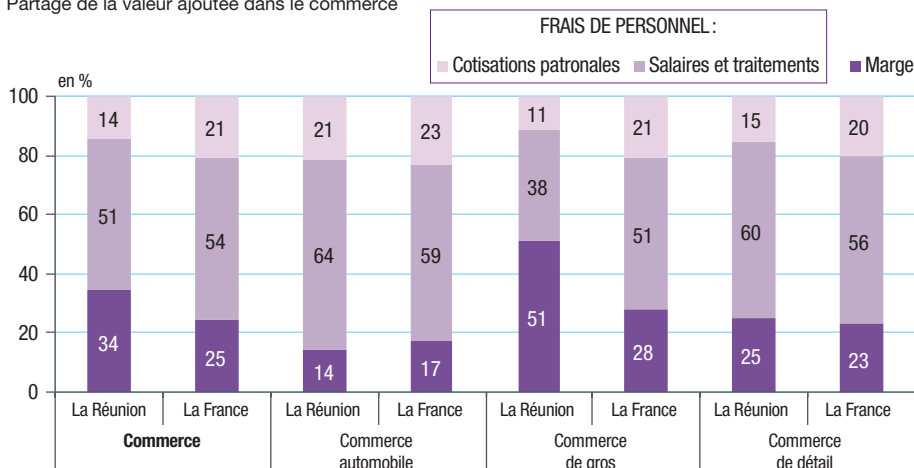
des salaires ou traitements est également plus faible (51 % à La Réunion, 54 % en France).

Le commerce de gros réunionnais dégage une marge nettement plus élevée qu'en France (51 % de la valeur ajoutée contre 28 %). La marge rémunère le capital. Or, le commerce de gros réunionnais est deux fois plus capitalistique qu'en France : 115 000 euros de capital corporel y sont immobilisés par salarié, contre 54 000 euros en France. Cette plus grande mobilisation du capital explique au moins en partie le taux de marge plus élevé à La Réunion. L'activité de commerce de gros est certainement de nature différente à La Réunion avec notamment des activités portuaires plus importantes qu'en métropole. Ces activités nécessitent un recours plus important à des outils, véhicules ou engins de manutention ou de déchargement.

En contrepartie, le commerce de gros alloue moins de valeur ajoutée aux salaires et traitements (38 % de la valeur ajoutée, contre 51 % en France). Les entreprises réunionnaises sont notamment plus petites : 6,7 employés en moyenne contre 9,4 en France.

### 4 À La Réunion, moins de charges patronales et plus de marge

Partage de la valeur ajoutée dans le commerce



Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

À La Réunion, les entreprises de commerce automobile (dont réparation) ont un taux de marge plus faible qu'au niveau national (14 % contre 17 % en France). La différence s'explique par la part importante consacrée aux traitements et salaires. Le poids des charges patronales est légèrement inférieur (21 % contre 23 % en France), mais les traitements et salaires pèsent plus sur la valeur ajoutée (64 % contre 59 % en France). L'intensité capitalistique des entreprises réunionnaises et nationales sont proches dans ce secteur.

Le taux de marge du commerce de détail des entreprises réunionnaises est semblable à celui observé en France : 25 % à La Réunion, 23 % en France. La part des charges patronales est moins grande (15 % contre 20 % en France), malgré un poids plus élevé des salaires et traitements (60 % contre 56 % en France). L'allègement de charges permet au secteur du commerce de détail de verser une masse salariale supérieure à celle mesurée au niveau national sans peser sur le taux de marge.

#### De la marge au remboursement de la dette et au financement de l'investissement Le commerce réunionnais est deux fois moins endetté

Un endettement limité n'est pas toujours le signe d'une santé meilleure. Il peut traduire un accès plus difficile au crédit. En 2011, le commerce réunionnais est moins endetté qu'en France : les dettes représentent 12 % du passif à La Réunion contre 23 % en France (figure 5). Cette différence est particulièrement marquée dans le commerce de détail (25 % contre 33 % en France). Le commerce automobile réunionnais a un niveau d'endettement comparable à la France (19 % contre 22 % en France). Le commerce de gros est plus endetté (25 % contre 18 % en France).

Le taux de prélèvement financier des entreprises de commerce est identique à La Réunion et en France. Le montant des intérêts et charges assimilées représente 18 % de la marge pour le commerce automobile (17 % en France), et 13 % pour le commerce de détail (14 % en France).

L'endettement permet généralement de palier au manque de financement pour investir. À La Réunion, comme en France, le secteur du commerce investit peu (8 % seulement de la valeur ajoutée), mais a plus souvent recours à l'autofinancement. Le commerce réunionnais a ainsi une capacité d'autofinancement trois fois supérieure au montant de ses investissements, contre deux fois en France.

**5 Peu de charges financières pour les commerces réunionnais**

Taux d'endettement dans le commerce (en % du passif)

	Réunion	France
	en %	
<b>Commerce</b>	<b>12</b>	<b>23</b>
Commerce automobile	19	22
Commerce de gros	25	18
Commerce de détail	25	33

Champ: Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source: Insee, Esane 2011.

Cette situation est encore plus marquée pour le commerce de gros, qui a une marge et un niveau d'investissement plus élevés qu'en France (figure 6). Sa capacité d'autofinancement est quatre fois supérieure au montant des investissements réalisés, contre trois fois en France.

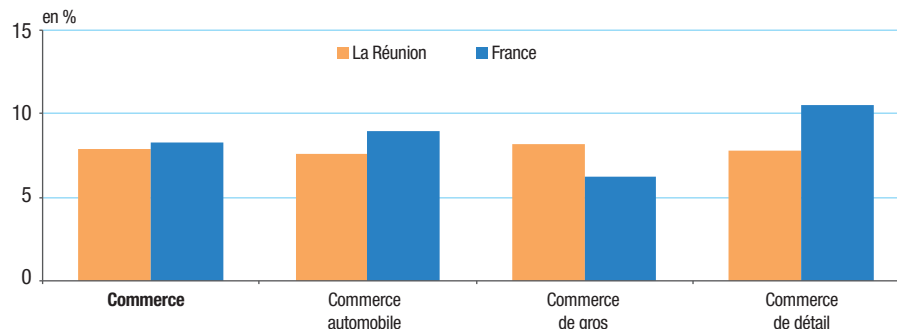
**De la marge au bénéfice de l'entreprise Des bénéfices proches de ceux de la France**

Le résultat d'exploitation des commerces réunionnais, hors résultat financier et résultat exceptionnel, est proche du niveau national (figure 7). Il représente 86 % de la marge contre 84 % en France. Le commerce de gros dégage toutefois un résultat d'exploitation légèrement plus important qu'en France (90 % de la marge contre 87 % en France). Les entreprises de commerce de gros comptabilisent moins d'amortissements qu'en France. À La Réunion, ces entreprises sont plus en phase d'investissement que d'amortissement.

Le résultat net comptable est le bénéfice ou la perte de l'entreprise. Rapporté à la marge, le bénéfice dégagé par le commerce de détail est plus important à La Réunion. Il représente 68 % de la marge des entreprises, contre 60 % en France. Le solde du compte exceptionnel explique cet écart. Le rapport du bénéfice à la marge pour les entreprises de commerce de gros est comparable au niveau national: 64 % contre 66 % en France. ■

**6 Le commerce de gros réunionnais investit plus qu'en France**

Taux d'investissement dans le commerce



Champ Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source: Insee, Esane 2011.

**7 Des résultats d'exploitation comparables**

Résultat d'exploitation et résultat net comptable rapportés à la marge dans le commerce (en %)

	Excédent brut d'exploitation	Résultat d'exploitation		Résultat net comptable (bénéfice ou perte)	
		La Réunion	France	La Réunion	France
		en %		en %	
<b>Commerce</b>	<b>100</b>	<b>86</b>	<b>84</b>	<b>nd</b>	<b>62</b>
Commerce automobile	100	75	76	nd	45
Commerce de gros	100	90	87	64	66
Commerce de détail	100	80	81	68	60

nd : non disponible

Champ: Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source: Insee, Esane 2011.

**Des marges commerciales réunionnaises supérieures dans le commerce automobile**

La marge commerciale correspond à la différence entre les ventes et les achats des marchandises, ajustée des variations de stocks. Le taux de marge commerciale rapporte cette marge aux ventes de marchandises. La marge commerciale est un concept totalement différent de la marge définie précédemment qui équivaut à l'excédent brut d'exploitation.

Tous types de commerces confondus, les marges commerciales réunionnaises et françaises (23 %) sont égales (figure 8). Seul le commerce automobile présente une marge commerciale plus importante: 22 % à La Réunion contre 15 % au niveau national. L'écart ne s'explique pas en 2011 par la variation de stocks, qui aurait pu diminuer le taux de marge commerciale.

Le taux de marge commerciale du commerce de gros est identique en France et à La Réunion: 21 % dans les deux cas. Le commerce de détail réunionnais a un taux de marge légèrement inférieur: 26 % contre 29 % en France.

**8 Tous types de commerces confondus, des marges commerciales identiques à la France**

Taux de marge commerciale dans le commerce (en %)

	La Réunion	France
	en %	
<b>Commerce</b>	<b>23</b>	<b>23</b>
Commerce automobile	22	15
Commerce de gros	21	21
Commerce de détail	26	29

Champ: Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source: Insee, Esane 2011.

# Les Services marchands à La Réunion

## Plus de marge mais moins de bénéfices qu'en France

Les entreprises réunionnaises de 1 à 249 salariés des services marchands ont un taux de marge plus élevé qu'en France : 27 % de la valeur ajoutée contre 23 % en France (*figure 1*). Quatre secteurs présentent un taux de marge nettement supérieur à La France : l'hébergement et restauration, l'information et communication, l'enseignement privé-santé humaine et action sociale et les autres services aux particuliers. Pour deux d'entre eux, l'hébergement et restauration et les autres services aux particuliers, ce taux de marge élevé se conjugue avec un bénéfice également supérieur à La France. À l'opposé, les services aux entreprises et les activités immobilières présentent des taux de marges faibles. Leur taux d'investissement et leurs bénéfices sont également en retrait.

Julie Boé (Insee)

### 1 Un taux de marge légèrement supérieur à la France

Tableau récapitulatif des principaux ratios comptables dans les services marchands

	Taux de valeur ajoutée	Taux de marge	Taux d'investissement	Taux d'endettement	Taux de prélèvement financier	Le résultat d'exploitation sur la marge	Le résultat net comptable sur la marge
<b>Services marchands</b>	=	+	=	--	--	--	--
Hébergement et restauration	-	++	=	--	-	--	++
Information et communication	--	++	++	=	--	++	=
Activités immobilières	=	-	--	++	--	--	--
Services aux entreprises	=	--	--	--	=	--	--
Santé - Enseignement privé et action sociale*	=	++	=	-	-	--	--
Autres services aux particuliers	=	++	-	--	=	++	++

\* hors structures publiques

Note de lecture: deux signes signifient un écart certain (5 points), un seul signe signale que l'écart est plus faible (compris entre 3 et 5 points).

Pour le confirmer une étude sur plusieurs années serait nécessaire.

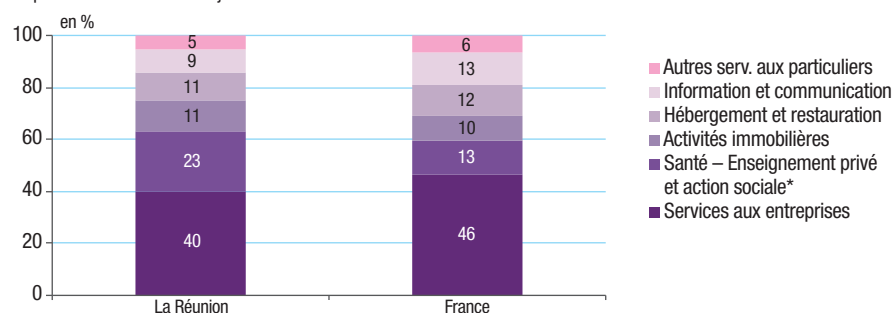
Champ: Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source: Insee, Esane 2011.

Dans les services marchands, 5 800 entreprises emploient entre 1 et 249 personnes à La Réunion. Parmi elles, les services aux entreprises et les services d'information et de communication pèsent moins qu'au niveau national (*figure 2*). Ils concentrent respectivement 40 % et 9 % de la valeur ajoutée des services marchands contre 46 % et 13 % en France. À l'inverse, les services de Santé - enseignement privé et d'action sociale (hors structures publiques), pèsent plus qu'en France. Ils génèrent 23 % de la valeur ajoutée des services marchands à La Réunion, soit 10 points de plus qu'au niveau national.

### 2 Le secteur de la santé – enseignement privé – et action sociale (hors secteur public) pèse plus à La Réunion

Répartition de la valeur ajoutée des services marchands



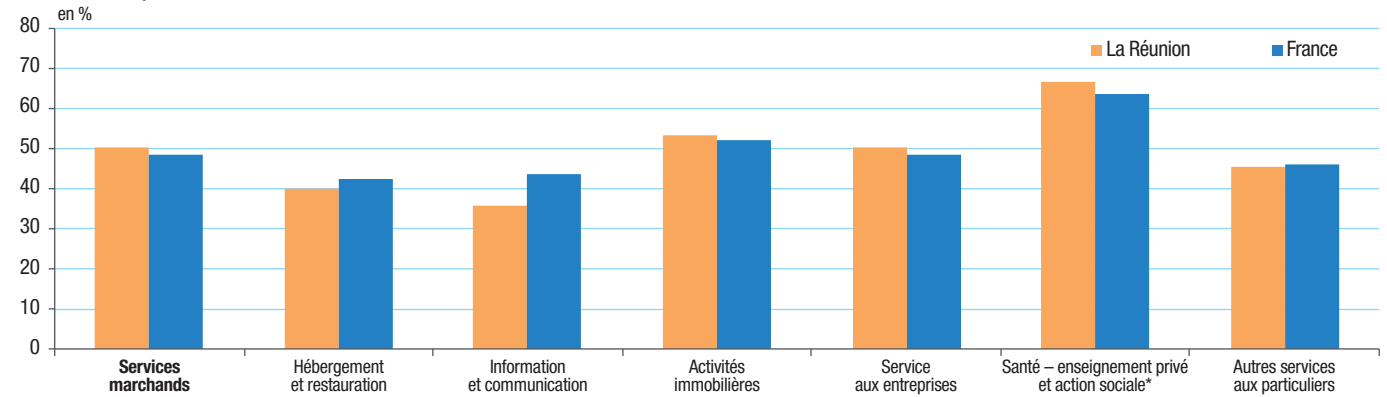
\* hors structures publiques

Champ: Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source: Insee, Esane 2011.

**3 Une valeur ajoutée proche du niveau national**

Taux de valeur ajoutée dans les services marchands



\* hors structures publiques

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

**Du chiffre d'affaires à la valeur ajoutée  
Un taux de valeur ajoutée identique à la France**

Pour les entreprises de 1 à 249 salariés des services marchands, le taux de valeur ajoutée est proche du niveau national (50 % contre 49 %) (figure 3). La faible valeur ajoutée des entreprises d'information et de communication (7 points d'écart avec la France) et d'hébergement et restauration (- 3 points) est compensée par les services aux entreprises (+ 2 points) et la santé - enseignement privé et action sociale (+ 2 points).

Les entreprises réunionnaises d'information et de communication dégagent moins de valeur ajoutée en raison de consommations intermédiaires plus fortes. À cette situation de surcoûts de production s'ajoute une gestion différente des stocks de produits finis : les entreprises réunionnaises stockent l'équivalent de 4 % de leur chiffre d'affaires, contre 8 % en France. Cette production finie non

vendue, comptée dans la valeur ajoutée, contribue à augmenter l'écart entre les taux de valeur ajoutée national et réunionnais.

**De la valeur ajoutée à la marge de l'entreprise  
Une meilleure marge qu'en France, mais très variable selon les secteurs**

Le taux de marge des services marchands est globalement plus élevé à La Réunion : 27 % de la valeur ajoutée contre 23 % en France (figure 4). Ce ratio est fortement lié à la nature de l'activité, suivant qu'elle mobilise du capital ou de la main-d'œuvre.

Quatre secteurs des services marchands dégagent une marge plus grande à La Réunion : information et communication, santé - enseignement privé et action sociale, hébergement - restauration et autres services aux particuliers.

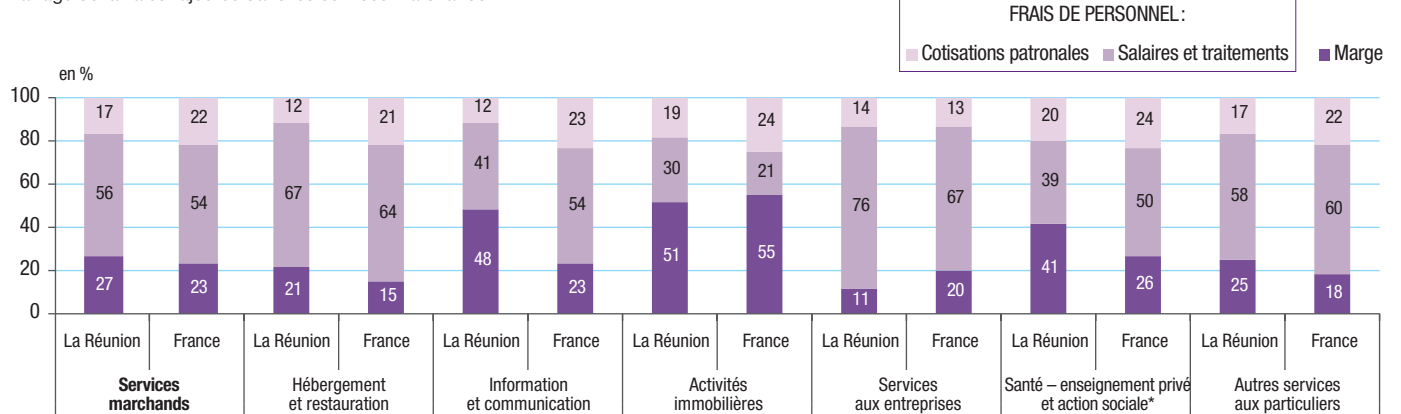
Les entreprises d'information et de communication ont un taux de marge deux fois plus élevé qu'en France (46 % contre 23 %). Ce secteur est aussi trois fois plus capitalistique sur l'île de La Réunion. Les immobilisations représentent 159 000 euros par salarié contre 55 000 euros en France. Cette forte intensité capitalistique explique au moins en partie l'écart entre les taux de marge.

Le taux de marge est également beaucoup plus élevé dans le secteur de la santé - enseignement privé et action sociale (41 % contre 26 %). Les salariés de ces entreprises ont une productivité apparente, c'est-à-dire une valeur ajoutée dégagée par salarié équivalent temps plein, plus importante qu'en France. Le secteur mobilise moins de main-d'œuvre et dépense moins de frais de personnel à La Réunion.

Les entreprises d'hébergement et restauration dégagent un taux de marge plus grand qu'en France (21 %, contre 15 %), en partie grâce à des allègements de charges patronales. Ces

**4 Une marge soutenue par les allègements de charges**

Partage de la valeur ajoutée dans les services marchands



\* hors structures publiques

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

réductions de charges leur permettent de recourir à l'emploi dans les mêmes proportions qu'au niveau national sans peser sur la marge. La part de valeur ajoutée consacrée aux traitements et salaires est même supérieure à celle observée en France (67 % contre 64 % en France).

Enfin, les entreprises du secteur « Autres services aux particuliers » ont un taux de marge plus élevé (25 %, contre 18 % en France) : comme dans l'hébergement et restauration, les frais de personnel du secteur « Autres services aux particuliers » sont modérés par les allègements de charges patronales.

Deux secteurs des services marchands ont un taux de marge plus faible qu'en France : les services aux entreprises et les activités immobilières. Dans les services aux entreprises, le taux de marge est près de deux fois plus faible (11 % contre 20 %). Le secteur des services aux entreprises comprend notamment les activités de services administratifs et de soutien parmi lesquelles figurent les entreprises d'entretien des bâtiments et les services de sécurité. Ces secteurs relativement bien implantés à La Réunion emploient un personnel nombreux et peu qualifié. Ainsi, les services aux entreprises

ont des charges de personnel plus élevées qu'en France : les salaires et traitements représentent 76 % de la valeur ajoutée contre 67 % en France avec des cotisations patronales comparables. Ce secteur est un peu moins capitalistique qu'en France avec 36 000 euros de capital immobilisé par salarié, contre 48 000 euros en France.

Les activités immobilières ont également un taux de marge plus faible qu'en France (51 % contre 55 %). La part consacrée aux salaires et traitements est en effet nettement plus élevée (30 % de la valeur ajoutée, contre 21 % en France).

### De la marge au remboursement de la dette et au financement de l'investissement Moins de dette pour un taux d'investissement comparable à la France

Les services marchands sont globalement moins endettés qu'en France (30 % du passif à La Réunion et 36 % en France) et l'endettement pèse moins dans la marge dégagée (figure 5). En effet, le taux de prélèvement financier est deux fois moins élevé à La Réunion (26 % de la marge, contre 56 %). La

marge, supérieure à la moyenne nationale, permet aux entreprises réunionnaises de dégager des capacités d'autofinancement. Au final, le taux d'investissement des services marchands réunionnais est proche du niveau national : 18 % de la valeur ajoutée contre 17 % en France (figure 6).

Le secteur de l'hébergement et de la restauration est moins endetté à La Réunion qu'en France (35 % du passif, contre 43 % en France). Le taux de marge élevé permet de financer des investissements qui peuvent être également aidés par des financements régionaux ou européens. En effet, malgré un taux d'endettement plus bas, l'investissement des entreprises réunionnaises est le même qu'en France (18 % contre 17 % en France). De même, les entreprises du secteur de la santé – enseignement privé et action sociale (hors secteur public) sont moins endettées (14 % de taux d'endettement contre 17 % en France). Les entreprises du secteur financent leurs investissements grâce à de l'autofinancement permis par une marge dégagée plus grande. Le taux d'autofinancement des investissements à La Réunion est en effet plus de deux fois plus grand qu'en France. Au final, le taux d'investissement est proche du niveau national (4 % contre 6 % en France).

## 5 Des entreprises de services moins endettées

Taux d'endettement dans les services marchands

	Emprunts et dettes assimilées	
	La Réunion	France
	en %	
<b>Services marchands</b>	<b>30</b>	<b>36</b>
Hébergement et restauration	35	43
Information et communication	23	21
Activités immobilières	55	50
Services aux entreprises	21	35
Santé – Enseignement privé et action sociale*	14	17
Autres services aux particuliers	19	24

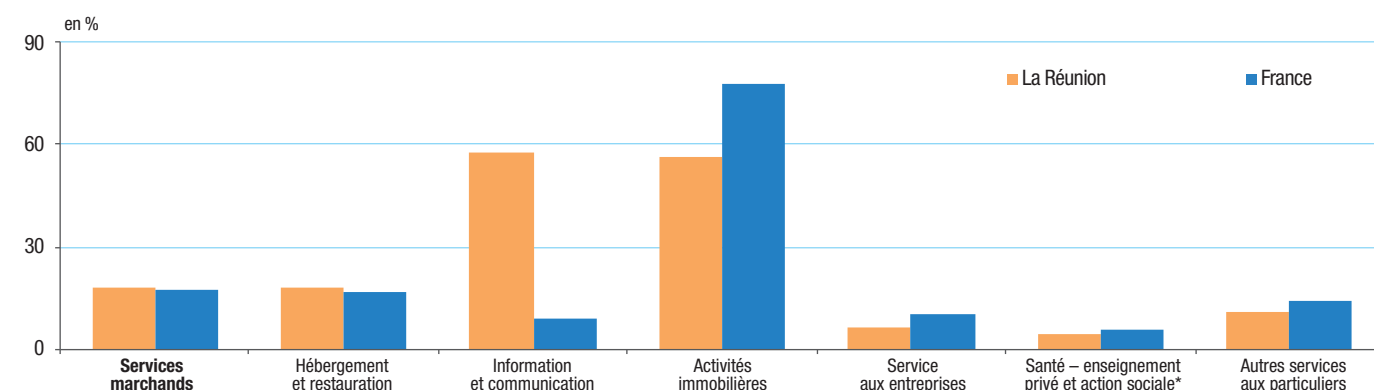
\* hors structures publiques

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

## 6 Des investissements importants dans l'information et la communication

Taux d'investissement dans les services marchands



\* hors structures publiques

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

Les entreprises du secteur de l'information et de la communication ont un taux d'endettement proche du niveau national (23 % contre 21 % en France). Toutefois, grâce à un taux de marge élevé, le taux de prélèvement financier y est près de quatre fois plus faible (4 % de la marge contre 15 % en France). Les entreprises réunionnaises semblent alors avoir une marge de manœuvre plus grande pour investir qui se traduit par un taux d'investissement plus fort (57 % contre 9 % en France). Les infrastructures de télécommunication sont encore en cours de développement à La Réunion avec l'installation progressive de réseaux de fibre optique notamment. De plus, des métiers tels que la programmation et la diffusion nécessitent des investissements lourds à l'échelle régionale. Ces activités pèsent plus à La Réunion.

Les services auprès des particuliers sont moins endettés qu'en France (19 % de la valeur ajoutée contre 24 %). Malgré une marge plus grande, et un autofinancement des investissements deux fois plus important qu'en France, le taux d'investissement reste plus faible (11 % contre 14 %).

À l'inverse, les services aux entreprises et les activités immobilières pâtissent d'une marge trop faible pour stimuler leurs investissements. Ainsi, la capacité d'autofinancement des services aux entreprises représente seulement trois fois le montant des investissements, contre six fois en France. De plus, ces entreprises ne recourent pas à l'endettement qui est nettement moins élevé qu'en France (21 % du passif contre 35 %). Au final, le taux d'investissement est plus faible (7 % contre 10 % en France).

Les activités immobilières investissent moins qu'en France (56 % de la valeur ajoutée contre 78 % en France). Pourtant ce secteur s'endette pour financer ses investissements. C'est d'ailleurs le seul secteur des services à être plus endetté qu'en France (55 % du passif contre 50 %). Son taux d'autofinancement

est le même qu'en France : la capacité d'autofinancement est quasi égale aux montants des investissements. La rentabilité des activités immobilières réunionnaises, un peu plus basse qu'en France, freine certainement l'investissement. À La Réunion, 100 euros d'investissements génèrent 3 euros de marge contre 4 euros en France.

### De la marge au bénéfice de l'entreprise Des bénéfices pénalisés par le compte financier

Le bénéfice ne représente que 68 % de la marge dégagée par les entreprises réunionnaises des services marchands alors qu'il est supérieur à la marge en France (162 %) (figure 7). En France, le bénéfice est largement constitué par des résultats financiers très positifs contrairement à La Réunion où ils sont faibles. Ainsi, le compte financier des entreprises des services à La Réunion accroît l'écart déjà enregistré au niveau du résultat d'exploitation qui équivaut à 56 % de la marge à La Réunion, contre 71 % au niveau national.

Ces écarts sont essentiellement le fruit de l'activité de deux secteurs : les services aux entreprises et les activités immobilières. À La Réunion comme en France, le bénéfice des entreprises de services aux entreprises est supérieur à la marge dégagée grâce à des résultats financiers et exceptionnels importants. Ces produits sont cependant nettement plus importants en France : par exemple, les produits financiers équivalent à deux fois la marge dégagée par ces entreprises en France contre une fois la marge à La Réunion. Les sociétés de services aux entreprises, sont moins souvent qu'en France des sièges sociaux à part entière, ce qui explique peut-être l'impact limité des produits financiers. À noter également, un résultat d'exploitation nettement plus faible à La Réunion dans ce secteur puisqu'il s'élève à 7 % de la marge contre 71 % en France. Cela s'explique peut-être par une nature des activités

de services aux entreprises différente de celle pratiquée en France.

Le bénéfice dégagé par les activités immobilières est près de deux fois plus faible qu'en France (38 % de la marge contre 64 %). La différence s'explique essentiellement par un résultat d'exploitation plus faible à La Réunion, pénalisé par des amortissements élevés.

Les entreprises de santé – enseignement privé et action sociale (hors structures publiques) tirent de leur activité, à marge égale, un bénéfice moins grand que leur homologues nationales. L'écart est toutefois moins marqué que pour les services aux entreprises et les activités immobilières. Le bénéfice dégagé atteint 86 % de la marge, contre 90 % en France. Leur résultat d'exploitation est aussi plus faible qu'en France (91 % de la marge contre 98 %) où le résultat d'exploitation des entreprises est bonifié par des reprises sur amortissements ou sur provisions plus élevées.

Les entreprises réunionnaises d'information et de communication dégagent autant de bénéfices qu'en France (35 % de la marge contre 33 % France) malgré des résultats financiers et exceptionnels plus faibles. Leur résultat d'exploitation est supérieur avec 47 % de la marge contre 35 % en France.

Le bénéfice dégagé par l'hébergement et la restauration est plus important à La Réunion (33 % de la marge contre 26 % en France) malgré un résultat d'exploitation nettement plus faible qu'en France (37 % contre 77 %). Les résultats financiers et exceptionnels supérieurs à la moyenne nationale contribuent plus que l'activité productive elle-même au bénéfice de ces entreprises.

Les autres services aux particuliers réunionnais ont eux un résultat d'exploitation et un bénéfice net rapportés à la marge nettement supérieurs à leurs homologues nationales (respectivement 12 et 9 points de plus). ■

#### 7 Des bénéfices très inférieurs à ceux de la France

Résultat d'exploitation et résultat net comptable rapportés à la marge dans les services marchands

	Excédent brut d'exploitation	Résultats d'exploitation		Résultat net comptable (bénéfice ou perte)	
		La Réunion	France	La Réunion	France
		en %		en %	
<b>Services marchands</b>	<b>100</b>	<b>56</b>	<b>71</b>	<b>68</b>	<b>162</b>
Hébergement et restauration	100	37	77	33	26
Information et communication	100	47	35	35	33
Activités immobilières	100	44	77	38	64
Services aux entreprises	100	7	71	121	320
Santé – Enseignement privé et action sociale*	100	91	98	86	90
Autres services aux particuliers	100	72	60	59	50

\* hors structures publiques

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

# La Construction à La Réunion

## Plus de marge pour plus d'investissements

Les entreprises réunionnaises de 1 à 249 salariés du secteur de la construction ont un niveau élevé d'investissement (figure 1). Elles le financent par l'endettement et par une marge plus importante qu'au niveau national, stimulée par les allègements de cotisations patronales. Mais l'endettement pèse sur les résultats tant au niveau du compte d'exploitation que des bénéfices.

Julie Boé (Insee)

### 1 Un taux de marge plus important qu'en France

Tableau récapitulatif des principaux ratios comptables dans la construction

	Taux de valeur ajoutée	Taux de marge	Taux d'investissement	Taux d'endettement	Taux de prélèvement financier	Le résultat d'exploitation sur la marge	Le résultat net comptable sur la marge
Construction	=	++	++	++	+	--	--

Note de lecture : deux signes signifient un écart certain (5 points), un seul signe signale que l'écart est plus faible (entre 3 et 5 points).

Pour le confirmer une étude sur plusieurs années serait nécessaire.

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011 – Fare.

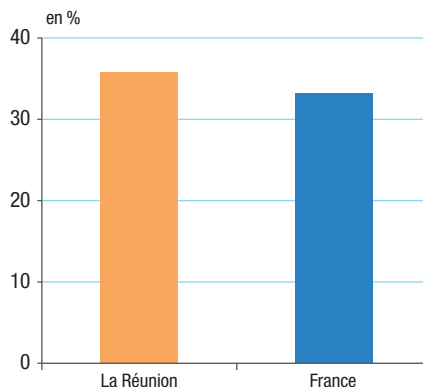
Du génie civil à la construction de bâtiments (résidentiels ou non), 2 500 entreprises ayant entre 1 et 249 salariés sont implantées dans le secteur de la construction à La Réunion, soit 17 % des entreprises marchandes. Les activités de construction de bâtiments sont surreprésentées sur l'île. L'ensemble des activités de construction génère 12 % de la valeur ajoutée du secteur marchand.

### Du chiffre d'affaires à la valeur ajoutée Les consommations intermédiaires ont un poids comparable à la France

Rapportée au chiffre d'affaires, la valeur ajoutée créée par les entreprises de construction réunionnaises est légèrement supérieure à la moyenne nationale : 36 % contre 33 % en France (figure 2). Les consommations intermédiaires représentent 67 % du chiffre d'affaires à La Réunion (69 % en France). Les entreprises réunionnaises ne semblent donc pas pâtir d'éventuels surcoûts de production qui sont, lorsqu'ils existent, probablement répercutés sur le chiffre d'affaires.

### 2 Une valeur ajoutée légèrement supérieure

Taux de valeur ajoutée dans la construction



Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

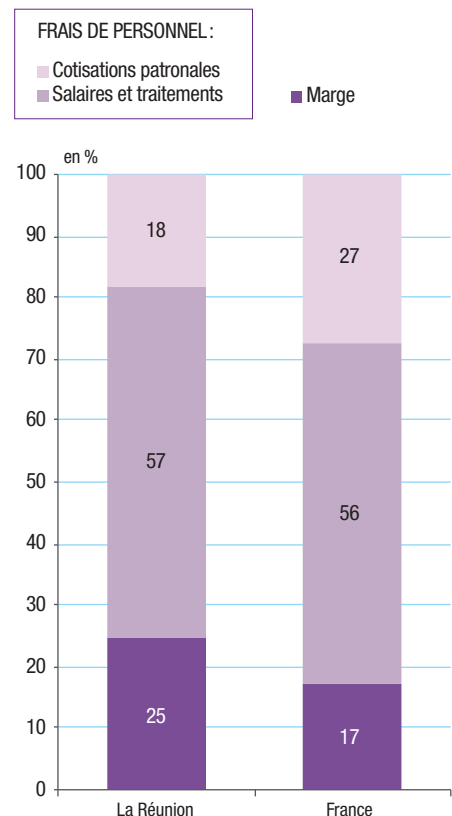
Source : Insee, Esane 2011.

### De la valeur ajoutée à la marge de l'entreprise Les allègements de charges soutiennent la marge

Le partage de la valeur ajoutée est plus favorable au facteur de production capital qu'au niveau national. Le taux de marge atteint 25 % sur l'île de La Réunion, contre 17 % en France (figure 3). L'allègement des charges patronales se répercute directement sur le taux de marge, les frais de personnel étant du même ordre qu'en France.

### 3 Des charges patronales plus faibles qu'en France

Partage de la valeur ajoutée dans la construction



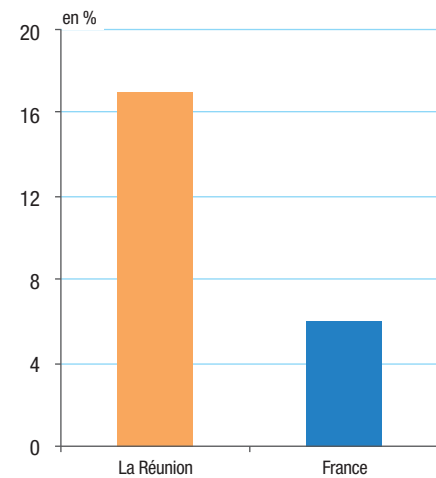
Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

La construction est un secteur plus capitalistique à La Réunion. Avec 56 000 euros de capital corporel immobilisé par salarié contre 26 000 euros en France, l'intensité capitalistique est deux fois plus élevée, portée notamment par les entreprises de construction de bâtiments, activités surreprésentées à La Réunion. Elle reste toutefois limitée en comparaison d'autres secteurs comme par exemple, les services marchands qui immobilisent 74 000 euros de capital par salarié.

**4 Les entreprises réunionnaises investissent trois fois plus qu'en France**

Taux d'investissement dans la construction



Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

**5 Des entreprises plus endettées**

Taux d'endettement dans la construction

	La Réunion	France
	% du passif	
<b>Construction</b>	<b>25</b>	<b>17</b>

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

**6 Un résultat d'exploitation plus faible qu'en France**

Résultat d'exploitation et résultat net comptable rapportés à la marge dans la construction

Construction	Résultat d'exploitation		Résultat net comptable (bénéfice ou perte)	
	La Réunion	France	La Réunion	France
	en %			
<b>Construction</b>	<b>36</b>	<b>78</b>	<b>36</b>	<b>63</b>

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

**De la marge au remboursement de la dette et au financement de l'investissement Un investissement élevé financé par endettement**

Le secteur de la construction investit à hauteur de 17 % de sa valeur ajoutée, soit trois fois plus qu'en France (figure 4). L'autofinancement est, du coup, limité à La Réunion avec une capacité de financement de seulement une fois et demie le niveau des investissements corporels, contre deux fois et demie en France.

Pour financer cet investissement, les entreprises peuvent compter sur une marge supérieure à celle dégagée par les entreprises françaises. Elles peuvent aussi s'appuyer sur des dispositifs de défiscalisation (Lodeom) qui soutiennent ces investissements. Enfin, elles ont un fort recours à l'emprunt.

Par conséquent, les entreprises réunionnaises sont plus endettées et cette dette pèse sur leurs résultats (figure 5). Les intérêts et charges assimilées représentent ainsi 10 % de la marge, contre 6 % en France.

**De la marge au bénéfice de l'entreprise Les investissements pèsent sur les bénéfices**

Rapporté à la marge, le résultat d'exploitation est deux fois plus faible à La Réunion : 36 % contre 78 % en France (figure 6). Le fort niveau d'investissement génère des amortissements élevés qui pèsent sur le résultat d'exploitation. De même, le bénéfice est près de deux fois plus faible (36 % contre 63 % en France). ■



# Zoom sur trois Industries à La Réunion

## Une dette plus limitée

Les consommations intermédiaires pèsent davantage à La Réunion qu'en France dans le chiffre d'affaires des industries alimentaires et de la métallurgie employant de 1 à 149 salariés (figure 1). Ce n'est pas le cas pour la fabrication de produits en caoutchouc et plastiques, les industries réunionnaises et françaises ne fabriquant probablement pas les mêmes produits. Dans ce secteur la marge dégagée est d'ailleurs nettement supérieure à La Réunion alors qu'elle est comparable dans les deux autres secteurs. Ces trois industries sont moins endettées qu'en France et autofinancement largement leurs investissements. Les bénéfices dégagés sont globalement supérieurs dans les trois secteurs, les amortissements et les impôts étant plus faibles.

Julie Boé (Insee)

### 1 Un résultat d'exploitation supérieur et un endettement inférieur à la France

Tableau récapitulatif des principaux ratios comptables dans les industries alimentaires, métallurgiques-métalliques et de caoutchouc-plastique

	Taux de valeur ajoutée	Taux de marge	Taux d'investissement	Taux d'endettement	Taux de prélèvement financier	Le résultat d'exploitation sur la marge	Le résultat net comptable sur la marge
Industries alimentaires	-	=	++	--	=	++	++
Fabrication de produits en caoutchouc, en plastique et non métalliques	+	++	=	--	-	++	++
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	-	=	-	--	-	++	=

Note de lecture : deux signes signifient un écart certain (5 points), un seul signe signale que l'écart est plus faible (entre 3 et 5 points).

Pour le confirmer une étude sur plusieurs années serait nécessaire.

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

Seuls les secteurs des industries alimentaires, de la métallurgie et de la fabrication de produits en caoutchouc, en plastique et non métalliques sont analysés dans cette étude : ces industries représentent un peu plus de 800 entreprises employant entre 1 et 249 personnes à La Réunion. La métallurgie et les industries alimentaires pèsent moins qu'en France dans la valeur ajoutée

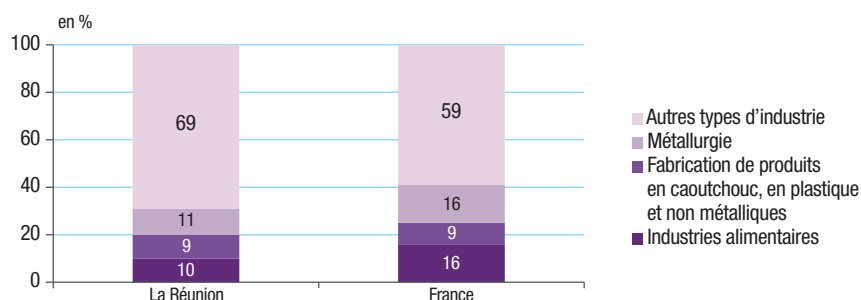
industrielle avec respectivement seulement 11 % et 10 % de la valeur ajoutée de l'industrie à La Réunion, contre 16 % en France pour chacun de ces secteurs (figure 2). Les entreprises qui fabriquent des produits en caoutchouc, en plastique ou non métalliques dégagent 9 % de la valeur ajoutée de l'industrie réunionnaise, soit autant qu'en France.

### Du chiffre d'affaires à la valeur ajoutée Les consommations intermédiaires pèsent sur la valeur ajoutée des industries alimentaires et de la métallurgie

Les taux de valeur ajoutée de l'industrie alimentaire et de la métallurgie sont légèrement inférieurs à la moyenne nationale, à cause de consommations intermédiaires qui pèsent plus qu'en France (figure 3). L'éloignement géographique et un marché plus restreint ont probablement un impact sur les prix de ces matières premières. Ainsi, les coûts de production représentent 81 % du chiffre d'affaires dans les industries alimentaires (78 % en France). L'écart est moins prononcé pour la métallurgie (72 % à La Réunion, 70 % en France).

### 2 L'industrie alimentaire concentre moins de valeur ajoutée à La Réunion

Répartition de la valeur ajoutée dans l'industrie.

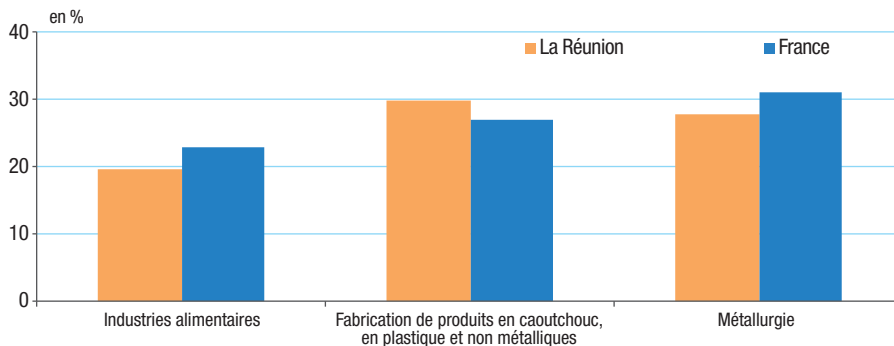


Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

**3 Un taux de valeur ajoutée plus faible pour les industries alimentaires et la métallurgie**

Taux de valeur ajoutée dans les industries alimentaires, métallurgiques-métalliques et de caoutchouc-plastique



Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

À l'inverse, les entreprises de fabrication de produits en caoutchouc, en plastique et non métalliques dégagent une valeur ajoutée légèrement supérieure (30 % contre 27 % en France). Les consommations intermédiaires y sont en effet moins importantes : 71 % à La Réunion contre 75 % en France. Les entreprises de ce secteur ne fabriquent pas les mêmes produits en France et à La Réunion et ont par conséquent des structures de coûts différentes. Par exemple, les entreprises de fabrication de produits en caoutchouc réunionnaises ont comme activité principale le recyclage de pneus usagés, activité qui se rapproche du commerce ou des services. En France, certaines entreprises du secteur produisent des pneus à partir de la matière brute, activité purement industrielle. Le coût de transformation est moins élevé dans le cas réunionnais.

**De la valeur ajoutée à la marge de l'entreprise  
Des activités différentes dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique**

Cette différence d'activité entre les entreprises réunionnaises et nationales dans le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc, en plastique et non métalliques peut également expliquer un taux de marge nettement plus élevé à La Réunion : 38 % contre 24 % en France (figure 4). Les entreprises mobilisent aussi plus de capital qu'en France. L'intensité capitaliste est plus de deux fois plus élevée : 298 000 euros de capital corporel sont immobilisés par salarié contre 124 000 euros en France.

Les industries alimentaires ont un taux de marge comparable à la moyenne nationale (27 % contre 26 % en France). Les dispositifs d'allègements de charges patronales profitent aux salaires qui représentent 60 % de la valeur ajoutée à La Réunion contre 54 % en France. Par ailleurs, l'intensité capitaliste est plus grande à La Réunion : 143 000 euros de capital sont immobilisés par salarié contre 81 000 euros en France. Ce recours plus important au capital n'affecte pas le taux de marge certainement grâce aux dispositifs de défiscalisation rendus possibles par la loi Girardin Industriel.

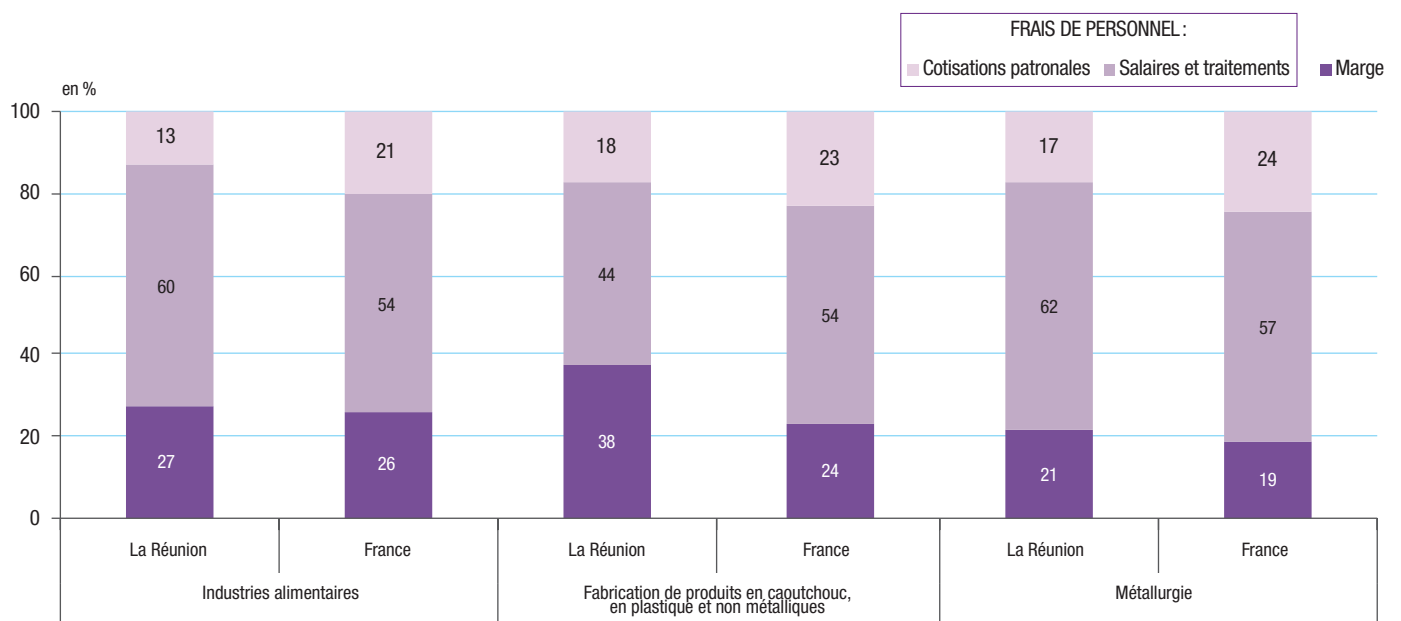
Les industries métallurgiques présentent également un taux de marge proche de la France (21 % contre 19 % en France). L'allègement des charges patronales permet aussi aux entreprises de verser plus de salaires sans pénaliser la marge. Les salaires et traitements représentent 62 % de la valeur ajoutée à La Réunion, contre 57 % en France.

**De la marge au remboursement de la dette et au financement de l'investissement  
Des industries moins endettées**

Dans les trois secteurs industriels étudiés, les entreprises réunionnaises sont moins endettées (figure 5). Les dispositifs de défiscalisation qui soutiennent l'investissement peuvent expliquer en partie ce résultat.

**4 Les exonérations de cotisations contribuent à préserver les marges dans l'industrie**

Partage de la valeur ajoutée dans les industries alimentaires, métallurgiques-métalliques et de caoutchouc-plastique



Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

En particulier, la métallurgie a un taux d'endettement plus faible qu'en France (12 % contre 23 % en France). Les entreprises réunionnaises investissent moins qu'en France et lorsqu'elles le font, elles ont plus fréquemment recours à l'autofinancement (figure 6).

Les industries de fabrication de produits en caoutchouc, plastique ou non métalliques sont également moins endettées qu'en France : 8 % du passif, contre 19 % en France. Ces industries investissent toutefois autant qu'en France mais leurs investissements sont plus souvent autofinancés. À La Réunion, 18 % de la valeur ajoutée est affectée à l'investissement (16 % en France) avec un taux d'autofinancement deux fois plus élevé qu'en France. La marge plus importante dégagée en amont est donc en partie utilisée pour financer les investissements.

Enfin, les industries alimentaires sont également moins endettées qu'en France (17 % du passif contre 25 % en France). Néanmoins, la dette pèse autant dans la marge (7 % de taux de prélèvement financier et 8 % en France). Elles investissent toutefois deux fois plus qu'en France. Ces entreprises disposent d'une capacité d'autofinancement seulement égale au montant des investissements corporels réalisés alors qu'elle est supérieure en France.

### De la marge au bénéfice de l'entreprise Des bénéfices supérieurs à La Réunion

En proportion de la marge, les industries alimentaires dégagent deux fois plus de bénéfices qu'en France (71 % de la marge contre 35 % en France) (figure 7). Dès le compte d'exploitation, le résultat rapporté à la marge est plus important (70 %, contre 52 % en France). Les industries alimentaires réunionnaises ont en effet moins d'amortissements et de provisions. Enfin, les impôts sur les bénéfices pèsent moins sur le résultat net comptable à La Réunion.

Ces constats s'appliquent également aux industries de fabrication de produits en caoutchouc, en plastique et non métalliques. Ces entreprises transforment les trois quarts de leur marge en bénéfice contre moins de la moitié en France. En outre, elles cumulent des résultats d'exploitation, exceptionnels et financiers meilleurs et ont des impôts sur les bénéfices plus faibles.

#### 5 Trois secteurs de l'industrie moins endettés qu'en France

Taux d'endettement des industries alimentaires, métallurgiques-métalliques et de caoutchouc-plastique

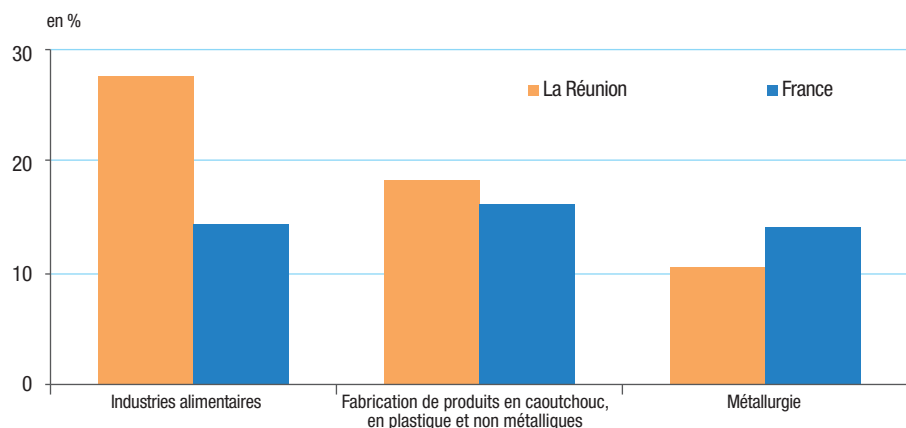
	La Réunion	France
	en %	
Industries alimentaires	17	25
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	8	19
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	12	23

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

#### 6 Deux fois plus d'investissement dans les industries alimentaires

Taux d'investissement des industries alimentaires, métallurgiques-métalliques et de caoutchouc-plastique



Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

#### 7 Des bénéfices deux fois supérieurs à la France

Résultat d'exploitation et résultat net comptable rapportés à la marge des industries alimentaires, métallurgiques-métalliques et de caoutchouc-plastique

	Résultat d'exploitation		Résultat net comptable (bénéfice ou perte)	
	La Réunion	France	La Réunion	France
	en %		en %	
Industries alimentaires	70	52	71	35
Fabrication de produits en caoutchouc, en plastique et non métalliques	65	56	75	43
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	77	69	57	56

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

Les bénéfices dégagés par la métallurgie réunionnaise représentent 57 % de la marge, soit autant qu'en France (56 %). Le résultat d'exploitation rapporté à la marge est plus important

qu'en France (77 % de la marge, contre 69 % en France) et le poids des impôts sur les bénéfices plus faible. Mais les résultats financiers et exceptionnels sont moins favorables. ■

# Transports terrestres et par conduite à La Réunion

## Un investissement et un autofinancement plus importants qu'en France

La valeur ajoutée dégagée par les entreprises de 1 à 249 salariés du secteur des transports terrestres et par conduite est inférieure à La Réunion : elle s'élève à 32 % du chiffre d'affaires contre 38 % en France en raison de consommations intermédiaires élevées (*figure 1*). Néanmoins, le taux de marge de ces entreprises est près de deux fois plus grand à La Réunion (19 % contre 11 % en France). Cette marge permet probablement aux entreprises de ce secteur de financer leurs investissements qui sont supérieurs à la France.

Julie Boé (Insee)

### 1 Une valeur ajoutée plus faible qu'en France

Tableau récapitulatif des principaux ratios comptables dans les transports terrestres et par conduite.

	Taux de valeur ajoutée	Taux de marge	Taux d'investissement	Taux d'endettement	Taux de prélèvement financier	Le résultat d'exploitation sur la marge	Le résultat net comptable sur la marge
Transports terrestres et par conduite	--	++	++	--	=	nd	++

nd : non disponible

Note de lecture : deux signes signifient un écart certain (5 points), un seul signe signale que l'écart est plus faible (entre 3 et 5 points).

Pour le confirmer une étude sur plusieurs années serait nécessaire.

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

Un peu plus de 700 entreprises de transports et d'entreposage qui emploient entre 1 et 249 salariés sont implantées à La Réunion. Ce secteur couvre les activités de transports (aériens, routiers ou par eau), d'entreposage, ou encore de poste et de courrier. Le champ de l'analyse est limité aux entreprises de transport terrestre et par conduite, soit 578 entreprises à La Réunion.

### Du chiffre d'affaires à la valeur ajoutée Un taux de valeur ajoutée inférieur à la moyenne nationale

Les entreprises de transports terrestres et par conduite dégagent une valeur ajoutée plus faible qu'en France avec 32 % du chiffre d'affaires contre 38 % (*figure 2*). Leurs consommations intermédiaires pèsent plus fortement dans le chiffre d'affaires (68 % du chiffre d'affaires, contre 62 % en France).

### De la valeur ajoutée à la marge de l'entreprise Un taux de marge près de deux fois plus grand à La Réunion

La marge dégagée atteint à La Réunion 19 % de la valeur ajoutée, contre 11 % en France (*figure 3*). Avec 65 000 euros de capital immobilisé par salarié (47 000 euros en France), les entreprises réunionnaises sont plus capitalistiques, ce qui explique en partie la marge plus grande.

### De la marge au remboursement de la dette et au financement de l'investissement Un investissement plus important, malgré un endettement limité

Les entreprises réunionnaises sont moins endettées mais le poids de la dette sur la marge est comparable à la France (*figure 4*).

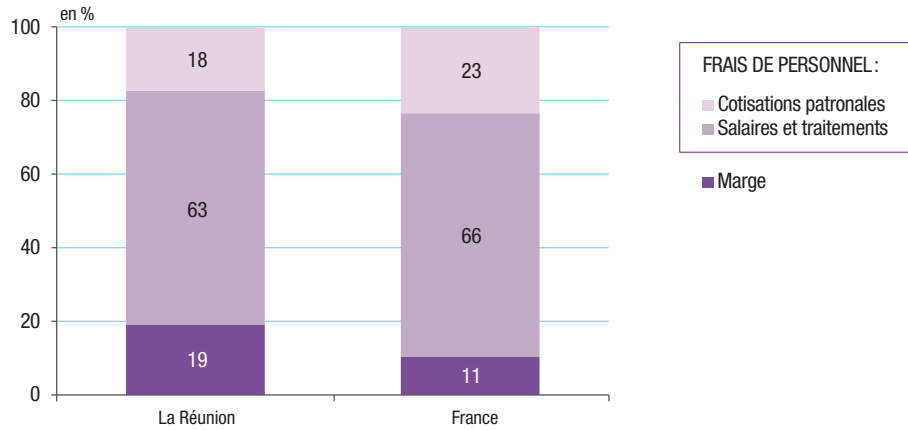
Les intérêts et charges assimilées pèsent l'équivalent de 8 % de la marge contre 9 % en France. Le taux d'endettement atteint 14 % du passif, contre 19 % en France.

Avec un taux d'investissement de 19 %, les entreprises de transports terrestres et par conduite investissent plus qu'en France (12 %). Ces investissements sont financés en partie par l'autofinancement rendu possible par des marges plus importantes à La Réunion. D'ailleurs, le montant des investissements corporels (hors apports) réalisés en 2011 est inférieur à la capacité de financement des entreprises, ce qui explique la faiblesse de l'endettement. Les mécanismes de défiscalisation permettent certainement cette situation marquée par un investissement élevé et un endettement faible.

Au final, ces entreprises dégagent un résultat supérieur, grâce à des résultats financiers ou exceptionnels excédentaires. ■

### 3 Une marge plus importante à La Réunion

Le partage de la valeur ajoutée dans les transports terrestres et par conduite



Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

### 4 Une dette limitée à La Réunion

Le taux d'endettement des transports terrestres et par conduite

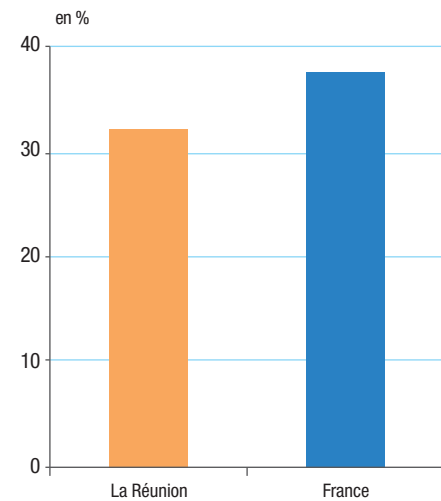
	La Réunion	France
Transports terrestres et transports par conduite	14	19

Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

### 2 Plus de consommations intermédiaires pour les entreprises réunionnaises

Le taux de valeur ajoutée dans les transports terrestres et par conduite

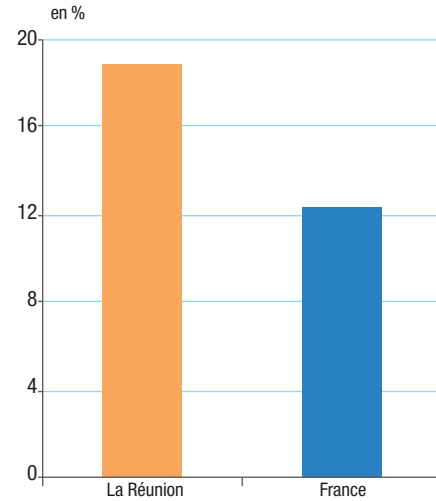


Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

### 5 Des entreprises réunionnaises qui investissent

Le taux d'investissement dans transports terrestres et par conduite



Champ : Les entreprises qui emploient en équivalent temps plein entre 1 et 249 salariés.

Source : Insee, Esane 2011.

## Méthodologie

# Comprendre les résultats et les ratios comptables des entreprises réunionnaises

### Du chiffre d'affaires à la valeur ajoutée

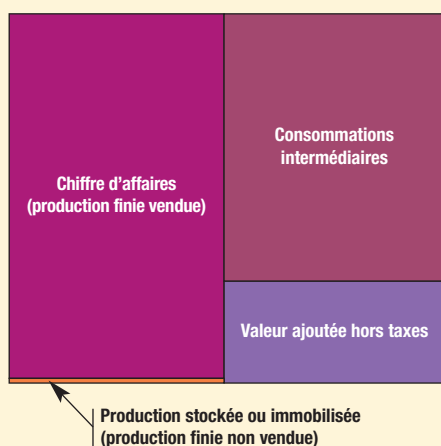
Une entreprise vend des biens et/ou des services, ou des marchandises dans le cas des entreprises commerciales. Le résultat de ces ventes est le chiffre d'affaires. Le **chiffre d'affaires** couvre les coûts liés à la production, les salaires, les impôts, le financement d'investissements, etc.

Au terme de son processus de production ou de son activité commerciale, une entreprise peut aussi décider de conserver une partie de sa production ou de ses marchandises, en attente d'un marché plus favorable ou en immobiliser une partie pour son usage propre par exemple. C'est le stock de production finie, qui est généralement assez faible. Cette production n'est pas comptée dans le chiffre d'affaires mais fait partie de la valeur ajoutée.

La **valeur ajoutée** correspond à la richesse réellement créée par l'entreprise (figure 1). Elle est égale à la valeur de la production (y compris le stock de production finie) diminuée des consommations intermédiaires. L'achat de matières premières, les factures d'électricité, la consommation d'eau ou les achats de marchandises destinées à la vente sans transformation sont des exemples de consommations intermédiaires. La valeur ajoutée est calculée hors taxes.

#### 1 Décomposition des principaux soldes comptables des entreprises

Du chiffre d'affaires à la valeur ajoutée



Le taux de valeur ajoutée (VA) correspond au rapport de la valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires. Ce ratio mesure l'importance des transformations que l'entreprise effectue et ainsi le niveau d'intégration des activités de l'entreprise. Il permet aussi d'identifier des situations de surcoûts de production, liées par exemple à un éloignement géographique.

### De la valeur ajoutée à la marge de l'entreprise

La valeur ajoutée (VA) dégagée par l'entreprise permet de payer les impôts liés à la production et de rémunérer les facteurs de production, c'est-à-dire les personnes ou objets qui ont permis la transformation du produit de base en produit vendu. On distingue communément deux types de facteurs de production :

- le facteur de production « travail », soit essentiellement les salariés ;
- le facteur de production « capital », tels que les équipements, les logiciels, les infrastructures, etc.

La valeur ajoutée « au coût des facteurs » ( $VA_{cf}$ ) s'obtient en retranchant de la valeur ajoutée décrite précédemment les impôts sur la production nets des subventions d'exploitation (figure 2). Avec ce mode de valorisation, la valeur ajoutée au coût des facteurs correspond exactement à la somme de la rémunération du travail et de l'excédent brut d'exploitation (EBE).

Les traitements, salaires et charges patronales sont les frais de personnel, soit la rémunération du facteur travail. À La Réunion, les cotisations patronales peuvent être exonérées (loi Lodeom). L'exonération est accordée à certains employeurs qui occupent moins de 11 salariés, ou bien aux employeurs de certains secteurs d'activité quel que soit l'effectif salarié<sup>1</sup>. Les secteurs – décrits dans l'étude – qui ne sont pas soumis à des conditions d'effectifs sont les suivants : bâtiments et travaux publics ; industrie ; restauration ; presse et production audiovisuelle ; énergies renouvelables ; nouvelles technologies de l'infor-

mation, de la communication et centres d'appel ; activités liées au tourisme (hôtellerie). Si une entreprise n'appartient pas à ce secteur et emploie plus de 11 personnes, elle peut malgré tout bénéficier de l'exonération sur les 10 premiers salariés seulement.

Après versement des frais de personnel, le solde restant est l'excédent brut d'exploitation ou la marge, soit la rémunération du facteur de production « capital ». Rapporté à la valeur ajoutée au coût des facteurs, on obtient le taux de marge d'une entreprise.

La **marge** correspond exactement à l'excédent brut d'exploitation. Elle n'est pas un bénéfice ou une perte, qui peuvent prendre en compte d'autres résultats comptables fruits de processus financiers. Elle ne peut pas non plus être assimilée à la rémunération du chef d'entreprise.

À ce stade, une fois les salaires et charges salariales versés c'est-à-dire au niveau de l'excédent brut d'exploitation, l'entreprise qui a vendu sa production ou sa marchandise n'a toujours pas payé les impôts et taxes d'exploitation (impôts sur les bénéfices, cotisation foncière des entreprises, etc.), n'a pas assuré le remboursement de ses dettes, n'a pas financé ses investissements, n'a pas reversé de dividendes aux propriétaires et n'a toujours pas compté les amortissements de ses investissements passés. D'autres charges et d'autres revenus existent.

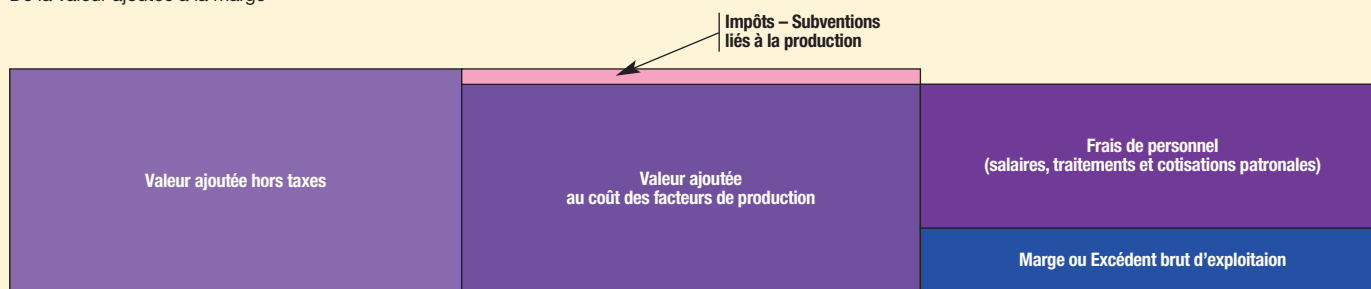
L'**intensité capitaliste** est le ratio qui rapporte les immobilisations corporelles à l'effectif salarié. Les immobilisations corporelles sont les actifs physiques destinés à être utilisés durablement par l'entreprise comme moyens de production, évalués à leur valeur brute. Ils comprennent les terrains (y compris les agencements et aménagements des terrains), les constructions, les installations techniques, matériel et outillage industriels, les autres immobilisations corporelles et les immobilisations en cours.

Cet indicateur d'intensité capitaliste est nécessaire pour comprendre la part de la valeur ajoutée qu'une entreprise réserve au facteur de production capital. Plus une entreprise utilise du capital dans son processus de production,

1. Source : [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr) dans partie consacrée à l'Outre-mer.

## 2 Décomposition des principaux soldes comptables des entreprises

De la valeur ajoutée à la marge



plus elle doit disposer d'immobilisations comme par exemple des installations techniques. Elle devra entretenir ce capital (charges d'entretien), et prévoir son renouvellement. Plus le facteur capital est important dans l'activité de l'entreprise, plus la part de la valeur ajoutée réservée au financement du capital est élevée, et donc plus le taux de marge est grand. Certains secteurs, du fait de leur activité, sont plus capitalistiques que d'autres et ont nécessairement un taux de marge plus élevé. Par exemple, l'intensité capitalistique est plus faible dans la construction, le commerce (hors commerce de gros), et plus élevée dans l'industrie, les transports et entreposage et certains services marchands tels que les activités immobilières ou l'information et la communication.

### De la marge au remboursement de la dette et au financement de l'investissement

La marge dégagée permet notamment à l'entreprise de se désendetter (figure 3). Le niveau de la dette peut avoir une influence sur la marge : une entreprise qui décide un désendettement peut adopter une stratégie afin de dégager une marge maximale. Dans cette étude, deux indicateurs mesurent les dettes :

- **le taux d'endettement** rapporte les emprunts et dettes assimilés au total du passif du bilan des entreprises. Il ne s'agit que d'une vision limitée de la dette, les dettes fournisseurs étant par exemple exclues de l'étude.
- **le taux de prélèvement financier** rapporte le paiement des intérêts et charges assimilées à l'excédent brut d'exploitation. Il décrit la part de la marge réservée au paiement de ces intérêts.

Un endettement bas n'est pas obligatoirement signe d'une bonne santé du secteur. En effet, certaines entreprises ont des difficultés pour obtenir un financement auprès des banques, qui leur permettrait d'investir. La dette permet

en effet très souvent de financer des investissements. L'analyse de l'investissement, combinée à la dette, complète donc l'étude des marges des entreprises.

**Le taux d'investissement** rapporte les investissements corporels bruts (hors terrains) à la valeur ajoutée (hors taxes) de l'entreprise. Les investissements incorporels et les terrains ne sont pas pris en compte. Ce ratio ne comptabilise que les investissements d'une année. Une entreprise qui investit en 2010 et ne fait pas d'investissement majeur en 2011 ressortira en 2011 comme n'ayant pas ou peu investi. Un taux d'investissement plus faible ne signifie pas systématiquement que le secteur investit moins sur le long terme.

De plus, à La Réunion, des dispositifs de défiscalisation ont été mis en place pour stimuler l'investissement. Des entreprises portent l'investissement pour d'autres : elles achètent du matériel, qu'elles louent ensuite à d'autres exerçant pour la plupart des activités de location sans opérateur. Les entreprises locataires n'investissent pas : elles ont plus de charges liées à la location, donc plus de consommations intermédiaires. Pour certains secteurs, le niveau

### Quelles marges ?

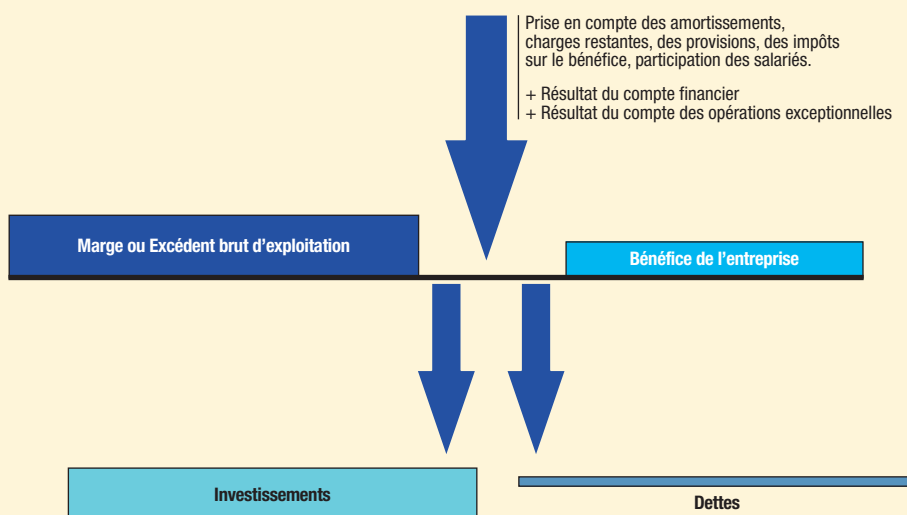
La littérature sur l'analyse financière des entreprises calcule différentes marges. Les marges brutes et nettes sont souvent présentées comme des indicateurs de gestion incontournables. En réalité, ces deux types de marges n'ont pas de définition normalisée. La marge brute se réfère souvent à la marge commerciale, c'est-à-dire à la différence entre les ventes et les achats pour les commerces, sans que cela soit systématique. Dans les secteurs autres que le commerce, la marge brute est, en général, égale à la valeur ajoutée, c'est-à-dire le montant de la production vendue dont on retire les consommations intermédiaires. La marge nette recouvre également différentes réalités selon le comptable qui la manipule : le terme est fréquemment utilisé pour commenter le résultat net comptable. Enfin, la marge d'exploitation est parfois présentée : elle correspond à la marge décrite dans ce dossier, à savoir l'excédent brut d'exploitation.

Au final, l'étude analyse trois indicateurs :

- la **marge**, qui correspond à l'Excédent Brut d'Exploitation, parfois appelée « marge d'exploitation » ;
- la **marge commerciale**, uniquement pour les secteurs du commerce, parfois appelée « marge brute » ;
- le **résultat net comptable**, lorsque cela est possible, parfois appelé « marge nette ».

## 3 Décomposition des principaux soldes comptables des entreprises

De la marge au bénéfice de l'entreprise



d'investissement est donc sous-évalué dans les DOM du fait de ces spécificités fiscales. Les entreprises pouvant bénéficier de ces défiscalisations exercent une activité industrielle, commerciale, artisanale, de recherche ou développement ou de pose de câbles sous-marins de communication.

**Le taux d'autofinancement** rapporte la capacité d'autofinancement à la somme annuelle des investissements corporels bruts.

### De la marge au bénéfice de l'entreprise

Le compte de résultat se décompose en trois comptes :

- le compte d'exploitation ;
- le compte financier ;
- le compte exceptionnel.

**Le résultat d'exploitation** est le solde du compte d'exploitation, soit le bénéfice tiré de la seule activité productive ou commerciale de l'entreprise. Toute activité financière ou exceptionnelle n'y est pas intégrée. À la différence de la marge (ou l'excédent brut d'exploitation), le résultat d'exploitation prend en compte les amortissements et les dotations pour provisions, ainsi que les reprises sur amortissements ou provisions. Un amortissement est une valeur fictive pour faire valoir l'usure des équipements corporels dont la durée est définie par un cadre comptable. Une entreprise qui investit beaucoup aura des amortissements élevés à faire valoir, ce qui entraîne une baisse du résultat d'exploitation. De même, une entreprise qui prévoit d'investir aura un résultat d'exploitation plus faible. En effet, une provision est une réserve comptabilisée dans la prévision d'une dépense future dont le montant n'est pas bien établi. Une reprise est donc un rééquilibrage de la provision ou de l'amortissement de l'année précédente.

Le bénéfice de l'entreprise ou sa perte est **le résultat net comptable** de l'entreprise. Ce résultat prend en compte le résultat d'exploitation et les résultats des deux autres comptes. Le compte financier ne trace que les opérations financières. Le compte exceptionnel n'enregistre que des opérations qui ne sont pas courantes dans l'activité de l'entreprise. De ces résultats comptables sont déduits la participation des employés, mais également les impôts sur les bénéfices.

### Un champ restreint pour comparer avec la France entière

Le champ de cette étude est celui du dispositif Esane (Élaboration des Statistiques Annuelles d'entreprises), dispositif mis en place par l'Insee pour produire des statistiques structurelles d'entreprises à partir de données administratives et de données d'enquêtes. À La Réunion, ce dispositif couvre les entreprises principalement marchandes, dont le siège est implanté sur l'île, à l'exception du secteur financier et agricole. L'étude présentée permet la comparaison avec la France (DOM inclus – hors Mayotte). Cette étude s'appuie sur des résultats qui extrapolent les évolutions observées par enquête d'un secteur à toutes les liasses fiscales des entreprises de ce même secteur (estimateurs composites).

Afin de comparer les entreprises réunionnaises et françaises sans décrire des différences plus structurelles qu'économiques, les très petites et les grandes entreprises

sont exclues du champ de l'étude. Seuls les résultats des entreprises de 1 à 249 salariés ont été analysés. En effet, le taux de marge d'une entreprise individuelle peut atteindre 100 % si l'entrepreneur individuel décide de ne s'octroyer aucun salaire. Par conséquent, si on compare l'ensemble des entreprises réunionnaises aux entreprises françaises, le taux de marge des entreprises réunionnaises pourrait être plus élevé uniquement parce qu'il y a plus d'entreprises individuelles qu'en France.

De même, les entreprises qui emploient 250 salariés ou plus ont un poids économique bien plus important en France qu'à La Réunion. Elles constituent à elles seules plus de 40 % du chiffre d'affaires du secteur marchand en France contre seulement 12 % à La Réunion. Parfois les données ne permettent pas de donner une vision fine de qualité suffisante, ce qui nous contraint à exclure par exemple des activités de l'industrie. Pour des raisons de confidentialité également, les données comptables de quelques secteurs ne peuvent être communiquées. ■

#### Quelles grandes entreprises absentes de notre étude ?

Le champ de cette étude ne comprend pas les entreprises qui emploient plus de 250 salariés en équivalent temps plein. À La Réunion, cela exclut quinze entreprises. Plus de la moitié appartiennent au secteur du commerce, transport ou hébergement-restauration. Deux grandes entreprises du secteur de la construction et une industrie d'agro-alimentaire sont également exclues de notre étude.

##### Liste des plus grandes entreprises exclues de l'analyse

AIR AUSTRAL  
 COTRANS-AUTOMOBILES  
 HYPER-SOREDECO  
 JULES CAILLE AUTO  
 KORBAY D'OR  
 LES GRANDS TRAVAUX DE L'OCÉAN INDIEN  
 RAVATE DISTRIBUTION SAS  
 SEMS  
 SOC BOURBON TRAVAUX PUBLICS CONSTRUCTION  
 SOC EXPLOITAT MAGASINS DE LA RÉUNION  
 SOC GESTION CLINIQUE STE-CLOTILDE  
 SOC HABITATIONS LOYER MODERE RÉUNION  
 SOC RÉUNIONNAISE DU RADIODÉLÉPHONE  
 SOCIÉTÉ DYONISIENNE GESTION ÉQUIPEMENTS  
 SUCRIÈRE DE LA RÉUNION



## Les formules des ratios comptables mobilisés

$$\text{taux de valeur ajoutée} = \frac{VA_{ht}}{CA}$$

$$\text{taux de marge} = \frac{EBE}{VA_{cf}}$$

$$\text{frais de personnel} = \frac{FP}{VA_{cf}} = \frac{\text{salaires}}{VA_{cf}} + \frac{\text{cotisations}_{patronales}}{VA_{cf}}$$

$$\text{intensité capitalistique} = \frac{K_{immo}}{W_{etp}}$$

$$\text{productivité apparente du travail} = \frac{VA_{ht}}{W_{etp}}$$

$$\text{taux d'investissement} = \frac{I_{corporel}}{VA_{ht}}$$

$$\text{taux d'autofinancement} = \frac{\text{Capacité}_{financement}}{I_{corporel}}$$

$$\text{taux d'endettement} = \frac{(\text{Emprunts et dettes assimilées})}{\text{Passif}}$$

$$\text{taux de prélèvement financier} = \frac{(\text{Intérêts et charges assimilées})}{EBE}$$

$$\text{taux de marge commerciale} = \frac{(\text{marge}_{commerciale})}{(\text{ventes}_{marchandises})} = \frac{(\text{ventes}_{marchandises} - \text{achats}_{marchandises} - \text{variation Stock}_{marchandises})}{(\text{ventes}_{marchandises})}$$

$$REX = EBE - \text{amortissements} - \text{autres charges} + \text{reprises}$$

$$RNC = REX + R_{Financier} + R_{exceptionnel}$$

Avec:

CA: chiffre d'affaires

$VA_{ht}$ : valeur ajoutée hors taxe

$VA_{cf}$ : valeur ajoutée au coût des facteurs de production

EBE: excédent brut d'exploitation

FP: frais de personnel

$K_{immo}$ : capital immobilisé

$W_{etp}$ : effectif salariés équivalent temps plein

$I_{corporel}$ : investissements corporels bruts hors apports

$\text{Capacité}_{financement}$ : capacité de financement (liquidités)

REX: résultat d'exploitation

RNC: résultat net comptable (bénéfice ou perte)

$R_{financier}$ : résultat du compte financier (recettes - charges financières)

$R_{exceptionnel}$ : résultat du compte exceptionnel (recette - charges exceptionnelles)



<b>Coordination</b>	Bérangère Duplouy (Insee)
<b>Auteur</b>	Julie Boé (Insee)
<b>Ont également collaboré à la réalisation de cette publication</b>	Valérie Roux (Insee) Hervé Le Grand (Insee) Bérangère Duplouy (Insee) Pierre Thibault (Insee) Éric Huet (Insee)
<b>Directrice de Publication</b>	Valérie Roux (Insee)
<b>Rédaction en chef</b>	Julie Boé et Hervé Le Grand (Insee)
<b>Mise en page/Imprimeur</b>	Imprimerie Graphica
<b>Communication Externe</b>	06 92 448 358
	@ Insee 2016
	Retrouvez cette publication sur le site de l'Insee Réunion : <a href="http://www.insee.fr">www.insee.fr</a>

# Insee Dossier

## Réunion

### Analyse comparée des entreprises réunionnaises et françaises

**Cette étude a pour objet de comparer en 2011 les ratios économiques des entreprises réunionnaises et françaises de 1 à 249 salariés. Tous les secteurs n'ont pu être couverts par cette comparaison qui porte néanmoins sur les secteurs clés de l'économie réunionnaise.**

Les **commerces** réunionnais de 1 à 249 salariés ont un taux de marge plus grand qu'en France, dopé par un commerce de gros plus capitalistique à La Réunion. Les entreprises réunionnaises de 1 à 249 salariés des **services marchands** ont également un taux de marge plus élevé qu'en France.

Dans le secteur de **la construction**, ces entreprises ont un niveau d'investissement trois fois plus élevé qu'en France. Elles le financent par l'endettement et par une marge plus importante qu'au niveau national.

Dans **le secteur industriel**, toujours au sein des entreprises de 1 à 249 salariés, les industries alimentaires et de la métallurgie dégagent à La Réunion des taux de marge équivalents à la Métropole. Ce n'est pas le cas pour la fabrication de produits en caoutchouc et plastiques, les industries réunionnaises ne fabriquant probablement pas les mêmes produits qu'en France,

Le taux de marge des entreprises de **transports terrestres** de 1 à 249 salariés est près de deux fois plus grand à La Réunion (19 % contre 11 % en France). Cette marge permet probablement aux entreprises de ce secteur de financer leurs investissements qui sont également supérieurs à la France.

**Dossier n° 3**  
**Mars 2016**

ISSN 2275-4318 (imprimé)  
ISSN 2272-3765 (en ligne)

**Insee La Réunion - Mayotte**  
Parc technologique  
10, rue Demarne - CS 72011  
97443 Saint-Denis Cedex 9

**Directrice de la publication :**  
Valérie Roux

**Rédactrice en chef :**  
Julie Boé

**Maquettage :**  
Graphica